

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 49

Artikel: Partie gagnée
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1923 re-
cevront

GRATUITEMENT

le CONTEUR VAUDOIS dès ce jour à
la fin de l'année courante.

S'adresser à l'administration, Pré-du-
Marché, 9, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

et la route s'éclaira aux yeux
de ceux qui la cherchait...

Et nous voici déjà, Voisine, à la veille de Noël ! C'est à se demander si les petites bougies de l'arbre, les claires petites lumières de l'an passé se sont éteintes ! Voyez, la montagne est blanche à l'horizon et vieil Hiver, roide de gel et soufflant la bise, a dévasté le jardin. Une touffe de gui, la dernièrre échappée à la rafale, demeure entre les branches basses du prunier. Cueillez-la, Voisine, et la suspendez à la porte. On dit que cela porte bonheur, et ne faut-il pas que la maison soit joyeuse et parée, demain, quand les cloches sonneront pour le grand anniversaire. Il y aura le doux récit de la Nativité, les cantiques, l'Etoile ; il y aura les rires graves et naïfs qui s'accomplissent d'année en année, pareils et divers, nécessaires, quoi qu'on en dise, pour satisfaire un peu notre besoin, très humain, de rendre nos croyances tangibles... de réaliser jusqu'à l'irréalisable ! Des prières confiantes s'enclent sous le porche de l'église, un sapin de la forêt qu'on revêt de chaînes de perles et de brillantes lumières : des images, Voisine, que tout cela ! des gestes vains peut-être, mais qu'il faut faire puisqu'ils mettent de la joie, tant de joie dans les yeux des enfants, et que nous-mêmes, les grands, les vieux, nous y trouvons de la douceur — pourquoi nous en défendre ! — quand ce ne serait que celle qui vient du plaisir des autres. Car, vous savez bien, Voisine, qu'il est plus facile qu'on ne croit, de faire plaisir. C'est bien moins la valeur d'un cadeau qui en fait le prix, que le soin qu'on met à le choisir, et peut-être ne sommes-nous pas assez simples dans les présents que souvent nous échangeons selon la mode du jour plus que selon nos moyens ! Si vous savez comme une visite faite au bon moment, un bibelot, une fleur qu'on apporte dans un soir soucieux, un regard qui en comprend un autre, peuvent être de merveilleux et rares

présents ! Songeons-y, Voisine, en cette fin d'année, amère et douce tout à la fois, et que le Noël de demain ait du moins la sérénité qui ne coûte rien... rien qu'un peu de bon vouloir, et beaucoup de bonté !

L'Effeuilleuse.



ONCORA LA VOTA DE DEMEINDZE

Sti coup, l'affére lâi è et ellia Nitiative que lâi desant populaire l'a reçu onn' épécalâie de la métance ! Quinta frésâie, bon Dieu dau ciè ! quint èméluaïe ! Quin mouï de na ! l'è comptâ que se on pouâve aguelhi lè z'zon per dessu lè z'autro, ti ellia què l'ant vôtâ na, lè pî de ellique que l'è dessu su lè z'épaule de ellique de dëzo, cein faraf onn' ètsila d'homme que l'arâi trâi cent z'haore de hiatûa dè pliis que lè niole lè pe hiata qu'on ausse jamâ vu. Se lo derrai volâive châtoù du lo coutset avau, l'arâi lesi de bin dinâ ein tsezeint et de bâire on verratson. Voudrî bin vère ellî d'homme tot parâi !

L'è que lâi a assebin dâi rubinâie de coumoune que n'ant rein que z'u dâi na, min d'oï. Respect !

Laissi mè vâi vo racontâ ora cein que s'è passâ dein onna cououna que n'è pas dein lo canton de Vaud, mè dein on autre canton. S'appelâve lo velâdzo de Planrantanplan et ti ellia que l'ant z'u recordâ la jographie dein lão dzouveno temps ie pouant vo dere rique raque iô l'è ellia cououna. Dan, lè, l'avant décidâ de vôtâ ti na, du lo syndico, tant qu'ao derbounâ, sein abölliâ lo magnin, l'assesea et lo croque-mort. Quin honneu sarâi po lo velâdzo se on pouâve dere pè lo Conset d'Etat : « Respect po Planrantanplan ! Sant trâi ceint houtantion po vôtâ na et min d'oï. Respect ! et vive son syndico ! » Et lo dzo dâ vôte, faillai vère cein. Lo syndico l'avâi vôtâ lo premi avoué on grayon blliu, et ti lè z'autro l'êtant vegnâi que l'avant marquâ on na su la folbie de papâi. Lè belif s'eintisrouâvant dein lurne que l'avâi èta vîto fè po comptâ lè na. Adi na ! na ! na ! et dinse dâi ceintanne de iâdo, na et renâ ! Ti na ! Que na, atteinde-vo vâi ! Vaïcé la derrâi ! Sacré melion dâo remelion dâo diâblio se ne vaitcé pa on belif que s'è dit pas na ! L'è portant na vergogne qu'on sâi dobedzî de dere dein lè papâi : « Planrantanplan l'a z'u trâi ceint houtanta na et on oï ! » T'empouèzena po la tsaravouâta que fasai dinse d'élavâ sè vezin ! Hé ! lè couâise pî lo tsin po on cheintmau.

Lo syndico ètai d'onna radze à attrapâ lo gros mô. S'on savâi omètè cô l'è ellî que l'a z'u lo toupet de vôtâ oï. Lo secretéro repregnâi ti lè papâi po recognaître l'écretoura. Quand rarreve ào belif de oï, s'è revire vè lo syndico et lâi fâ :

— Syndico, vo vo z'âi trompâ, lè vo que vo z'âi vôtâ oï. Vouâitido, l'è voultr'écretoura avoué lo grayon blliu. Guegnide ! l'è bin voultron v, voultron o, voultron u, voultron i.

Et lè z'autro desant : « T'einlevâi pi po on syndico ! »

L'è lo pouro syndico qu'ètai motset. Lâi avâi rein à repipâ ! L'ètai bo et bin son v et son grayon blliu. D'aileü ein avâi min d'autro. Pouro syndico que s'ètai trompâ ! Mâ quemet cein lâi ètai le arrevâ ?

— Lo sé prâo, — que desai la veilla lo syndico à quaque z'amî que bâvessant on verro avoué li, et que coudhivant lo consolâ, — lo sé prâo ! Vo séde que ma fenna l'è morta l'autr' annâie. Adam, mè su met à fréquentâ et vu mè remaryâ avoué la Catherine à Pison. M'ètalo tellameint que cein sâi fè que l'è la tita que s'imbouelle ti elliao dzo. Mè scimbiiliâve dza que l'ouyé la Catherine que desai ào menistre quand lâi démandâve se mè volâive po son hominu voui ! Et l'è marquâ ellî mot dinse. Su tot fou pè la tita stâo dzo, tant lo teimp mè doure d'ître avoué ma Caton.

Lè dzein l'ant bin plieint, mâ l'ant bo et bin bâta su la loi dâo consef de la cououna, on article, que s'è dit :

« Il est interdit de voter pour un syndic qui fréquente et qui mène. »

Marc à Louis du Conteur.

Anniversaire. — Margoulin, fervent ami de la bouteille, saisit toutes les occasions de s'offrir un petit extra.

L'autre jour, pour expliquer son état d'ébriété manifeste, il disait avec attendrissement :

— C'est aujourd'hui que ma pauvre défunte auait quarante-deux ans et demi !

PARTIE GAGNÉE

Ouf ! la voilà passée, cette terrible votation, qui, depuis des mois, absorbait toutes les pensées, accaparait toute l'attention et devant laquelle venaient piteusement échouer toutes les autres préoccupations. Ah ! c'est que de son résultat dépendait le sort du pays. Jamais, croyons-nous, le peuple suisse n'eut appelé à se prononcer sur une question plus grave. Il avait à choisir entre la continuation de l'état de choses actuel, susceptible d'amélioration avec le temps et suivant les circonstances, ou la ruine générale, allant s'aggravant de jour en jour jusqu'à l'effondrement, jusqu'à la catastrophe.

Le peuple a vu clair: il a choisi la bonne part, qui ne lui sera plus ôtée. Et il a manifesté son opinion de façon à prévenir toute équivoque. Ceux qui voulaient l'entraîner dans la pire des aventures savent maintenant à quoi s'en tenir. La violence de leurs procédés et l'excès de leurs prétentions, qu'on a longtemps, trop longtemps tolérées, ont eu pour effet de provoquer, à l'exemple de ce qui s'est passé en Italie, mais avec des velléités moins belliqueuses, toutefois, divers groupements de citoyens de la classe bourgeoise qui sont bien résolus à assister le gouvernement dans sa mission de sauvegarde de l'ordre et la sécurité publiques, ainsi que des institutions démocratiques que nous nous sommes librement données et qui, pour n'être point parfaites, valent, en tous cas, mille fois mieux que le régime soviétique qu'on voudrait nous imposer.

Mais ça n'a pas été tout seul pour mettre le peuple dans le bon chemin. L'initiative sur la confiscation des fortunes était intentionnellement rédigée par ses auteurs, de manière à prêter au mal-

entendu et à des interprétations divergentes. Elle avait un petit air d'innocence auquel plusieurs se sont laissé prendre.

D'aucuns, et ils étaient plus nombreux qu'on ne le suppose, étaient persuadés que puisqu'ils ne possédaient pas quatre-vingt mille francs, le fisc ne les chicanerait pas.

D'autres, et c'était vraiment un peu naïf, croyaient dur comme fer que le montant des sommes prélevées sur les fortunes serait réparti entre les citoyens peu fortunés. Et déjà, comme le pigeon de la fable, ils se forgeaient une félicité qui les faisait pleurer de tendresse. C'était touchant. Il fallut les dissuader. On ne revient pas comme ça très facilement d'une illusion si agréable.

Et puis il y avait les indifférents, les indolents, les récalcitrants, race incorrigible pour qui un bureau de vote est lieu inconnu. Ah ! ce ne fut pas facile de les décider. On réussit à en entraîner un certain nombre, mais pas tous. Les absents auront toujours tort.

Mais quel propagande, mes amis; et des deux côtés ! Depuis la votation fédérale sur la révision de la Constitution en 1872, nous ne nous souvenons pas avoir vu campagne si intense, si ardente, si acharnée. Ah ! en 1872 aussi, ça chauffait; et comment ! Le canton de Vaud, avec son écrasante majorité d'opposants, avait tenu ferme le drapeau menacé, du fédéralisme et emporté le morceau. La Constitution centralisatrice de 1872 était morte. Il est vrai que trois ans après, ce même canton de Vaud — comme nous sommes, tout-de-même ! — prétait la main à l'acceptation d'une nouvelle Constitution fédérale dont on avait quelques peu marouflé les dispositions centralisatrices pour faire mieux avaler la pilule. Passez muscade !

Et bien cette activité, cette animation, cette fièvre qui précèdent une élection ou une votation importantes, ne sont point pour nous déplaire, à condition, toutefois, de ne pas durer trop longtemps. Ce réveil du peuple, ordinairement si apathique en matière de devoirs civiques, est réconfortant. Un ardent et courageux patriote sommeille chez tout bon Vaudois. Il ne faut que l'occasion pour l'éveiller.

Pourquoi donc, dans cet admirable Hymne Vaudois — les paroles, s'entend — qui est l'expression si parfaite de notre caractère et de nos sentiments patriotes, l'auteur a-t-il introduit ces mots malheureux : « L'amour des lois » ? On respecte les lois, parce qu'on ne peut pas faire autrement; on ne les aime pas; on ne saurait pas les aimer.

Jaques-Dalcroze, qui a fait tant de chefs-d'œuvre, n'a guère été mieux inspiré quand, dans sa belle prière patriotique du Festival, il a écrit ce vers : « Tu m'as dit d'aimer... J'obéis ! » Allons ! notre amour du pays n'est pourtant pas simple acte d'obéissance. On l'a bien vu dimanche.

Ah ! mais trêve aux discussions; elles ont assez duré. La votation est passée, l'initiative est exécutée; parlons d'autre chose.

J. M.

Retour de chasse. — Un chasseur rentre, harassé de la chasse :

— Quelle journée, dit-il, je suis mort !

— Et sa femme, avec aigreur, après avoir regardé la gibecière vide :

— Il n'y a même que toi, je vois...

A FRANÇOISE

*Je vous l'ai dit, Françoise,
Vous me plaisez vraiment,
Et mon regard vous toise
Avec ravisement !
Vos mains aux ongles roses
Sont douces à baiser...
Il faudrait autre chose
Pour me les faire aimer !*

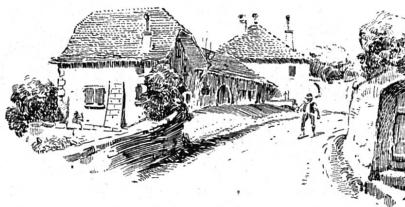
*Vos beaux yeux en amande,
Et si pleins de langueur,
Semblent me faire offrande
D'un chaste et noble cœur....
Je l'aurais cru peut-être,
Sans le trait de crayon
Qui dans vos cils pénètre
Et ne dit rien de bon !...*

*Un très léger sourire
Fait miroiter vos dents,
Et je puis bien vous dire
Qu'il me paraît charmant !
Mais pourquoi, je vous prie,
Sur vos lèvres en fleur,
Mettre comme armoire
Ce pâtit de couleur ?*

*On dit que c'est la mode
Qui commande cela !...
Elle est bien incommodé,
Cette mégère-là,
Qui, par son ingérence
Dans vos moindres atours,
Montre bien l'inconstance
Des femmes de nos jours !*

*Vous me trouvez sévère,
Et méchant, et cruel !...
Pardonnez-moi, ma chère !
Je ne suis qu'un mortel.
Qui vous aimait naguère,
Et qui voudrait toujours
Que partout l'on vénère
L'objet de son amour !*

Louise CHATELAN-ROULET.



UNE VISITE

L'autre jour, j'ai reçu la visite de mon ami Malboult, le maréchal de Poirel, que je n'avais pas revu depuis deux ans. Il m'est arrivé plein de vigueur et, d'un air souriant, s'est informé de ma santé. C'est là, n'est-ce pas, l'une de ces formules dont personne ne peut se passer, au risque d'être incivil. Je lui dis :

— Ça va, ça va, et vous, mon cher !

— Oh ! moi, ça ne va pas du tout, bien que je sois de bonne humeur, comme vous le voyez.

— Tiens, expliquez-moi votre état d'âme, cela me fera plaisir, car j'aime les choses curieuses.

Et voici le petit discours que me tint mon ami le maréchal de Poirel :

— Vous vous souvenez, peut-être, de l' entrevue dans laquelle j'eus l'honneur de vous expliquer mon attitude devant le projet d'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Je fus parmi les rénétins et cela m'a valu une certaine considération, celle que l'on accorde volontiers à ceux qui ont une idée originale. Pourtant, croyez bien que je n'avais nulle envie de me distinguer de la masse de mes compatriotes, tous d'excellents citoyens et d'un bon sens incontestable. C'est ma théorie du libre arbitre qui m'a séparé d'eux. J'ai le droit d'avoir une opinion, voilà tout. Vous aussi. Nous sommes donc d'accord tout en ne l'étant pas. Les événements qui se sont déroulés depuis la conclusion de la paix de Versailles n'ont pas modifié mon opinion. Il semblait que tout allait marcher sur des roulettes et mon pessimisme vous surprinait. Aujourd'hui, vous savez à quoi nous en sommes. Il seraient cruel d'insister...

— Permettez, mon cher, permettez savez-vous à quoi nous en serions si la Suisse n'était pas entrée dans la Société des Nations ?

— Elle aurait trait sa vache, simplement. Sans doute les Genevois n'auraient pas fait de brillantes affaires, il y aurait eu moins de jaunes et de noirs à la salle de la Réformation, mais le monde aurait continué à tourner, dans un cercle vicieux, je vous l'accorde.

— Prenez garde, cette concession est importante, je la retiens. Si donc, par hasard, voyant ce cercle vicieux, nous nous sommes dit que pour le briser il fallait précisément avoir en mains un outil neuf, c'est que notre idée n'était pas si mauvaise que cela ! Guillaume de Doorn vous le dirait

comme moi, lui, le grand méconnu qui, *in petto*, ne demanderait pas mieux que de verser des flots d'éloquence en présence des représentants du monde civilisé. La Société des Nations, malgré l'imperfection qui s'attache aux choses humaines, exerce une salutaire influence.

— Oui, oui, mais c'est précisément parce qu'elle ne fait pas tout ce que je désirerais que je ne suis pas content. Voyez-vous, il faut faire les choses tout à fait bien ou ne pas s'en mêler. Les demi-solutions, ça ne vaut rien.

— Vous parlez d'or, mais, dites-moi, mon cher maréchal, quand vous avez un vieux fer à réparer, que faites-vous ?

— Je tape dessus, je le rougis au feu, je le trempe dans l'eau : coups, brûlure, noyade.

— Eh bien, c'est l'image de la Société des Nations. Elle donne des chiquenaudes aux préjugés, elle brûle de vieilles formules, elle étouffe — du moins elle s'y essaie — l'égoïsme, le militarisme, le mercantilisme, le...

— Arrêtez... n'est-elle pas aussi un maître d'école, qui met en pénitence quelque enfant...

— Parfaitement... l'enfant fait pénitence, mais sa place est marquée, il s'assiera auprès de ses condisciples quand le moment sera venu. Alors, tous entonneront d'un seul cœur le refrain connu

*Chantons, chantons ensemble
La jeunesse et les fleurs...*

— Les fleurs ! Si c'était la violette, la rose, la verveine, passe encore, mais il y a trop de fleurs de rhétorique. Et puis, nous ne voyons pas encore poindre le beau jour. Voilà les Tures qui viennent à Lausanne parler la tête haute. L'autre soir, j'en ai entendu un qui se plaignait de ce qu'en France il fallait payer fr. 240 au fisc pour vendre un tapis d'Orient tandis qu'à Constantinople on ne peut pas dépasser le 11 %. On a oublié de dire combien se vendait le tapis. Enfin, je ne demande pas mieux que la conférence de Lausanne mette tout le monde d'accord. En tout cas il y a une chose qui m'a fait plaisir. Le président de la Confédération, dans son discours d'ouverture, a parlé du lac Léman. Il est vrai que les journaux de la Suisse allemande ont traduit *Genfersee*; les Genevois n'en auront pas été plus heureux. On a même parlé du lac de Lausanne. Je ne veux pas d'ailleurs, n'ayant pas d'opinion bien arrêtée, dire ce que je pense de cette assemblée de diplomates. Ils nous font beaucoup d'honneur. Un point, c'est tout ! Et il ne faut pas trop faire le fier quand, nous autres, gens d'ordre et pacifiques, nous donnons l'exemple d'un peuple en ébullition. Vous avez la grève, il y a la confiscation des fortunes... enfin, je l'ai juré, je ne veux plus faire de politique. Je vais retourner à ma forge, travailler, en chantant : *Faut pas s'en faire !* Vous voyez que je deviens, comme vous dites dans votre beau langage, optimiste. Ça durera-t-il ? Faut pas s'en faire !

— Là-dessus, Malboult me quitta et je devins songeur.

Jean de la Cerjaulettaz.



BOITE AUX LETTRES

Mlle V. à Pompages. — Si on vous questionne là-dessus, répondez que vous n'en savez rien.

A. M. F., pasteur à Lausanne. — Le scrupule est un beau sentiment, mais il ne faut pas exagérer. Vous pouvez très bien lire les lettres de Madame de Sévigné quoi qu'elles ne vous aient pas été adressées personnellement.